



Trop perçu de la caf

Par **Vaninille**, le **06/07/2020** à **12:30**

Bjour, je viens de recevoir un courrier qui me précise que j ai frauder a la Caf. Je touche une pension de reversion de la cpr SNCF de mon époux décédé depuis 2012 et d un autre cote le RSA qui m est attribué..je ne savais pas que je ne pouv pas cumuler les deux. Ayant vu des assistants sociaux et ayant tj entendu dire que c etait deux choses différentes je n ai jamais déclaré a la Caf ma pension reversion..

Je vois les assistantes sociales etc... declaration impôt automatique de la cpr ...je suis convoquée par un contrôleur.j ai vraiment peur sachant que je n ai pas voulu tricher.

D autant plus mon dernier propriétaire étant un contrôleur Caf et qui s est occuppe pour l apl etc ayant mes revenus (relevés cpr)...

Encaissant les loyers et ne m a jamais rien dit, que je n av pas droit de cumuler...

Que dois je faire et dire lors de cet entretien.

Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **06/07/2020** à **15:09**

Bonjour,

Le mieux serait d'exposer la vérité...